

Volet B**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Résen
au
Monite
belge***20110094*****Déposé / Reçu le****16 SEP. 2020**au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles
GreffeN° d'entreprise : **471 612 218****Nom**(en entier) : **Copiepresse**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société civile sous forme de coopérative à responsabilité limitée**Adresse complète du siège : **Rue Royale 100 à 1000 Bruxelles****Objet de l'acte : Nomination - Démission - renouvellement des mandats d'administrateurs et du réviseur**

L'Assemblée générale du 8 juin 2020 prend acte de

- la démission de Monsieur Denis Pierrard en date du 4 juin 2020 de son mandat d'administrateur pour IPM. Monsieur Wim De Nayer, né le 23/10/1975 à Courtrai et domicilié à Sneppenlaan 26 3080 Tervuren, a repris le même jour ce mandat d'administrateur.

- la nomination de Madame Hilde Vandenbroeck, née à Louvain le 17/09/1970 et domiciliée à Maleizenstraat, 26 à 3020 Herent; comme administrateur pour Mediafin. Son mandat prend cours au jour de la présente Assemblée Générale.

Leur mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de mai 2021.

L'Assemblée Générale nomme la scrl PVMD (rue de L'Yser 207 à 4430 Ans), au titre de réviseur à compter de l'exercice 2020. Celle-ci désigne Monsieur Alain Chaerels comme représentant pour exécution de la mission.

L'Assemblée Générale fixe les honoraires annuels à 3.500,00 € à majorer de la TVA.

Le mandat de la scrl PVMD prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire de mai 2023.

L'assemblée générale mandate Catherine Anciaux, Secrétaire générale, pour procéder à l'ensemble des démarches requises pour la publication de cette décision.

Catherine Anciaux,
Secrétaire générale

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad -- 23/09/2020 -- Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).